

Indemnisation corporelle de mon assurance

Par kehl, le 23/02/2019 à 12:59

Bonjour

Mon assurance m'envoie la proposition de la partie adverse et celle-ci me propose 50% du montant sous prétexte qu'il y a eu un dépassement par la droite alors que ce n'est pas le cas et mon assurance ne m'en a jamais parlé de ce dépassement.

Que dois je faire?

cordialement.

Mme KEHL